



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 27309

Texte de la question

M. Renaud Dutreil attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le futur projet de loi de modernisation forestière. Aujourd'hui, la France est l'un des pays européens qui dépense le moins pour sa forêt. Il importe que des moyens accrus soient mis en oeuvre, au service du développement de ce secteur dont le poids, aussi bien en termes d'emploi que de production, est très important. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir résoudre deux questions essentielles dans le cadre de la loi de finances pour 2000 : à propos du contrat d'objectif Etat/ONF, le nécessaire réajustement du versement compensateur de l'Office national des forêts pour un montant de 130 millions de francs et ensuite l'abondement du Fonds forestier national pour un montant de 300 millions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants, qui ne peuvent être dégagés sans tenir compte du contexte général du pacte de stabilité budgétaire. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Dutreil](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27309

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1639

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2634